



## Comment prouver ses handicaps aux vigiles?

Par **jacques22**, le 25/11/2015 à 10:53

Bonjour,

Les contrôles sont censés se renforcer en France suite aux derniers attentats.

Or, d'une part, je suis handicapé et d'autre part, j'ai du "matériel" métallique dans le corps qui déclenche les portiques de sécurité, ce qui entraîne une fouille au corps avec levage des bras, ce que un handicap m'empêche de faire.

Si dans les pays civilisés je n'ai pas trop de problème, malheureusement j'en rencontre beaucoup avec certains vigiles ou FDO français qui me demandent de faire ce que je ne peux faire (lever les bras).

Craignant de violentes réactions par les temps qui courent, comment puis-je prouver que d'une part, j'ai ces handicaps, d'autre part, je ne peux lever les bras et enfin que j'ai du matériel métallique dans le corps?

Merci pour vos réponses.